



## NANTES : 120 CHEMINOTS INTERPELLENT LA MINISTRE DES TRANSPORTS

120 cheminots et usagers se sont rendus en cortège de la gare de Nantes à la préfecture des Pays de la Loire afin d'interpeller Elisabeth BORNE, Ministre de Transports, en déplacement aujourd'hui sur la région.

A la demande des organisations syndicales CGT et SUD-Rail, une délégation a été reçue par le chef de cabinet de la Ministre et le directeur de cabinet de la Préfète, qui ont ensuite participé à l'entretien.

La CGT a fait lecture d'une déclaration portant sur les désaccords des organisations syndicales avec le projet de « Pacte ferroviaire » gouvernemental et décliné les 8 points constituant la plateforme revendicative unitaire nationale.

La CGT et SUD-rail ont également réitéré leurs exigences de voir le processus législatif stoppé et l'ouverture immédiate de négociations tripartites : organisations syndicales/Gouvernement/patronat. En ce sens elles ont exprimé leur attente d'engagements forts de la part du 1<sup>er</sup> ministre le 07 mai à l'occasion de ses rencontres en bilatérales avec les Confédérations.

Néanmoins, la logorrhée déjà servie par les députés rencontrés ces dernières semaines (Mme OPPELT, M. DE RUGY, M. LATOMBE, M. PICHEREAU) n'a pas variée au contact de la Ministre des Transports. Elle s'est évertuée, après son chef de cabinet, à tenter de convaincre les représentants des cheminots que les intentions du gouvernement étaient de développer le transport ferroviaire, un « mode qui a de l'avenir » (sic), et qu'il serait dynamisé par l'ouverture à la concurrence. Quant à la dette, elle a assurée qu'une « part substantielle » serait reprise par l'Etat, après l'ouverture à la concurrence et l'arrêt des embauches au Statut. Pour autant, à aucun moment la démonstration n'en a été faite, ni sur le niveau, ni sur la méthode et toutes les propositions avancées par les organisations syndicales ont été balayées d'un revers de main.

La Ministre, qui assure être attachée à la tenue des engagements pris, a annoncé que les Contrats de Plan Etat/Régions seraient respectés. Nous avons donc pris acte, tout en soulignant que le Contrat de Plan de Etat/région relatif au financement et au calendrier des travaux de régénération des infrastructures ferroviaires entre Nantes et Bordeaux n'a pas été respecté. Pas plus que ne l'est celui qui concerne les travaux entre Clisson et Cholet. Pour l'heure c'est le Conseil régional des Pays de la Loire qui a avancé la part revenant à l'Etat.

Les organisations syndicales constatent à l'inverse un désengagement massif de l'Etat, y compris sur la dotation reversée aux régions pour le financement du transport régional ferroviaire de voyageurs inchangé depuis 2000, date de la généralisation de la régionalisation des TER. Cette situation met directement en péril l'avenir de la ligne Les Sables d'Olonne/La Roche sur Yon/Bressuire/Thouars/Saumur.

Enfin les organisations syndicales sont longuement intervenues sur l'avenir du transport de marchandises par fer, constatant l'absence totale de son évocation dans les textes soumis au vote des Parlements.

Elles ont par ailleurs interrogé la Ministre sur la feuille de route pour la relance du Fret ferroviaire commandée par le Premier Ministre et dont elle doit rendre la copie aux alentours du 18 juin. Pourquoi annoncer un plan de relance du Fret après avoir signifié sa volonté de filialiser cette activité ? Pourquoi ne pas le faire en maintenant cette activité au sein de l'EPIC SNCF ? Là encore, le dogme de la concurrence est indubitablement le seul credo qui soit parfaitement clair dans les intentions du gouvernement.

**À l'heure des premières reculades du pouvoir, puisque le premier ministre se résigne finalement à être l'interlocuteur des cheminot-e-s et qu'il s'agit pour l'heure du seul argument qu'il parvient à entendre, les organisations syndicales appellent les cheminots à rester déterminés et à amplifier le rapport de force dès les 08 et 09 mai.**

Communiqué de presse



SECTEUR FEDERAL CGT CHEMINOTS PAYS DE LA LOIRE  
27 boulevard de Stalingrad - 440141 Nantes Cedex

☎ 02 40 29 32 85 ou 02 40 29 14 16  
☎ SNCF 37 19 42  
✉ [secteur@cgt-cheminots-paysdelaloire.fr](mailto:secteur@cgt-cheminots-paysdelaloire.fr)  
🌐 <http://cgt-cheminots-paysdelaloire.fr/>  
📘 Secteur Cgt Cheminots PdL  
📱 @CgtPdL



Nantes, le 04 mai 2018